

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : **H745** Société : *R Ray*

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : **06 62 87 37 11**

Total des frais engagés : ..... Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

**Dr MIKOU A.**  
**ENDOCRINOLOGIE DIABETE**  
39, BD. RAHAL EL MESKINI - CASA  
TELE: 022 21 16 31 - FAX: 022 21 04 74

Date de consultation : **11/07/23**

Nom et prénom du malade : *Boushra Themraoui Khaouja* Age: .....

Lien de parenté :

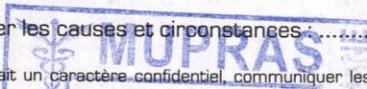
Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : *Diabète + hypertension + dyslipidémie*

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :



En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : *Centre d'accueil BO* Le : **11/07/2023**

Signature de l'adhérent(e) :



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
18/03/23	g		800,-	Dr MIKOU ADOCKNIOLOGIE DIABETE 18/03/23 MESAKI - DIA TAX/022-31-14

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Peuplier	Date	Montant de la Facture
<p style="text-align: right; transform: rotate(-45deg);"><b>PHARMALIE</b></p> <p>Mme LFSBAR Khadija El Mousser</p> <p>Mr. Idriss Roudani Vers MN Youssef</p> <p>Maârif - Casablanca</p> <p>27 23 86 / 09 22 27 12 23</p>	12/07/23	2696,6-

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

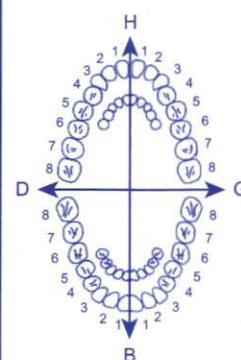
## Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIBLES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553



### **[Création, remont, adjonction]**

#### Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Docteur MIKOU Abdelhaq

Diplômé de la faculté de Médecine de Toulouse  
Spécialiste en Endocrinologie - Diabète  
Maladies de la nutrition

Obésité - Maigreur - Maladies du Cholestérol  
- Goitre -

Sur Rendez-vous

Membre de :

- SFD
  - EASD
  - MGSD
- Société Francophone du Diabète  
Association Européenne pour l'Etude du Diabète  
Groupe Méditerranéen pour l'Etude du Diabète

Casablanca, le .....

الدكتور ميكو عبد الحق

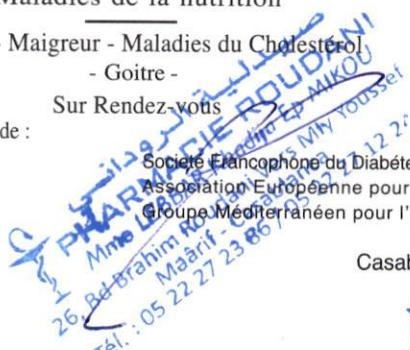
خريج كلية الطب بتولوز

اختصاصي في

أمراض الغدد، مرض السكر

السمنة وأمراض الكوليسترول

بالموعود



12/10/2023

Joubat Khadija

S.V

111,00 - Thalidimine 100 mg po  
x8 sous le sucre  
164 g lait.  
boissons et eau

S.V

ttt pour  
3 j

152,50 - Thalidimine 100 mg po  
x7 sous le sucre

114,10 - Lestra 5g  
x3

S.V

S.V

24,40 - Lestra 100 g  
x4

S.V

13,40 - Lestra 100 g  
x4

S.V

36,90 - Albec 1 gr  
x4

S.V

39، شارع رحال المskinي - الطابق (2) - الدار البيضاء - الهاتف (عيادة): 05 22 31 16 30 - هاتف وفاكس: 05 22 31 06 74  
39, Bd Rahal El Meskini - 2<sup>ème</sup> étage - Casablanca - Tél. : 05 22 31 16 30 - Tél./Fax : 05 22 31 06 74  
e-mail:famillemikou@gmail.com

2696,60

DR MIKOU A.  
ENDOCRINOLOGIE DIABETE  
39, Bd. RAHAL EL MESKINI - CASA  
Tél. : 05 22 31 16 30 - FAX: 05 22 31 06 74



JOUATI Mestapha  
N° le 4745

M23 - 012241

Maphar  
Bd Alkmia N° 6, Ql,  
Sidi Bernoussi, Casablanca  
Crestor 5mg cp pell b30  
P.P.V : 114,10 DH

6 118001 183104

LOT D477238K 2  
UT AV 10 2024  
PPV 111.00 DH

PPV 111.00  
10 2024  
PPV 111.00 DH

UT AV 10 2024  
PPV 111.00 DH  
PPV 111.00 DH

UT AV 10 2024  
PPV 111.00 DH  
PPV 111.00 DH  
PPV 111.00 DH

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat - R.P.1  
Ain Sebaâ Casablanca  
Lantus Solostar 100U/ml inj  
b1 Sty 3ml  
P.P.V : 152,50 DH

6 118001 081608

Ain Sebaâ Casablanca  
Lantus Solostar 100U/ml inj  
b1 Sty 3ml  
P.P.V : 152,50 DH

6 118001 081608

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat - R.P.1  
Ain Sebaâ Casablanca  
Lantus Solostar 100U/ml inj  
b1 Sty 3ml  
P.P.V : 152,50 DH

6 118001 081608

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat - R.P.1  
Ain Sebaâ Casablanca  
Lantus Solostar 100U/ml inj  
b1 Sty 3ml  
P.P.V : 152,50 DH

6 118001 081608

b1 Sty 3ml  
P.P.V : 152,50 DH

6 118001 081608

P.P.V : 152,50 DH

6 118001 081608

P.P.V : 152,50 DH

6 118001 081608

Maphar  
Bd Alkmia N° 6, Ql,  
Sidi Bernoussi, Casablanca  
Crestor 5mg cp pell b30  
P.P.V : 114,10 DH

6 118001 183104

P.P.V : 114,10 DH

6 118001 183104